



## Comment utiliser ce document PDF ?



Pour aller à la page suivante

faites un clic gauche ou appuyez sur la flèche droite de votre clavier



Pour aller à la page précédente

faites un clic droit ou appuyez sur la flèche gauche de votre clavier



Pour quitter le document

appuyez sur la touche Echap (ou Esc.) de votre clavier et fermez la fenêtre

# AMACOD

Dossier de présentation







# Introduction

La ville met en œuvre une politique active en direction des personnes les plus fragiles, mais aussi en direction des actifs et des professionnels, qui peuvent être victimes de discriminations.

# La ville met en œuvre une politique active en direction des

Accompagner les personnes victimes de discriminations, leur permettre la réparation du préjudice subi, les sortir de l'isolement, et restaurer leur dignité. Mais aussi rappeler aux personnes physiques ou morales qui seraient tentées par une forme quelconque de discrimination, que celle-ci est punissable par la loi.

# La ville met en œuvre une politique active en direction des

Accompagner les personnes victimes de discriminations, mais aussi faire évoluer les esprits, redonner confiance dans la République à celles et à ceux qui sont victimes de discriminations.

Sortir de l'isolement et leur donner leur dignité. Personnes qui seront accompagnées quel que soit leur statut. Celle-ci sera accompagnée.

# La ville met en œuvre une politique active en direction des

Accompagner  
de discrimi  
la réparati  
sortir de  
leur digita  
personnel  
qui sera  
quelcor  
celle-ci

Faire  
redo  
la Ré  
ceux  
discr

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

C'est la restriction des droits d'une personne par rapport à une autre en raison de 19 critères non autorisés. Une discrimination se produit lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable dans une situation comparable de part son origine, son sexe, sa situation de famille, son apparence physique, son patronyme, son état de santé, son handicap, un état de grossesse, ses caractéristiques génétiques, ses mœurs, son orientation sexuelle, son âge, ses opinions politiques, ses activités syndicales, son identité sexuelle, son appartenance vraie ou supposée à une ethnie, à une nation, à une "race" ou à une religion.

En plus d'être inacceptable sur le plan de la morale et de la justice, les discriminations minent la société française et sont source d'inefficacités sociale et économique. Elles divisent la société et laissent à l'écart des talents et des personnes qui font la richesse de notre pays.

mais  
nt  
ns.



# La ville met en œuvre une politique active en direction des

Accompagnement  
de discrimi-  
la réparati-  
sortir de  
leur digi-  
personne  
qui sera  
quelcor  
celle-ci

Fai  
rec  
la F  
ceu  
dis

« La discrimination, c'est la stigmatisation d'une personne à cause de sa différence réelle ou supposée avec comme conséquence la négation de ses droits. Une société ouverte, solidaire et généreuse ne peut l'accepter »...

François Rebsamen, Maire de la Ville de Dijon s'engage à lutter contre les discriminations dans sa ville. Élu en mars 2008, le maire concrétise ses promesses, en créant un dispositif singulier, qui engage et met au travail les élus mais donne toute sa place à la société civile et au mouvement associatif de la ville : le 2 février 2009 la commission extra-municipale de lutte contre les discriminations est créée, par délibération du conseil municipal.

# La ville met en œuvre une politique active en direction des

Accompagnement. Faire « La discrimination, c'est la stigmatisation d'une personne à cause de sa différence réelle ou supposée. Une conséquence la négation de sa dignité humaine. Une société ouverte, tolérante et généreuse ne discrimine pas. »...



Pour lutter contre toutes ces formes de discrimination, la Ville de Dijon a créé l'AMACOD...

bsamen, Maire de la Ville de Dijon s'engage à lutter contre les discriminations dans sa ville. Élu en mars 2008, le maire concrétise ses promesses, en créant un dispositif singulier, qui engage et met au travail les élus mais donne toute sa place à la société civile et au mouvement associatif de la ville : le 2 février 2009 la commission extra-municipale de lutte contre les discriminations est créée, par délibération du conseil municipal.



# La ville met en œuvre une politique active en direction des

Accompagnement  
de discrimination  
la reconnaissance  
sortir leur  
perspectives  
qui se  
quelcor  
celle-ci

Fa

Pour lutter  
formes de  
de Dijon

L'antenne AMACOD est d'abord locale, centrale, et de proximité. Elle est gratuite et s'inscrit au cœur du dispositif de contact permanent que la municipalité souhaite maintenir avec les habitants de notre ville.

use  
e  
ion

le  
s  
n  
s

ail

09 la  
tte  
e,  
oal.

# La ville met en œuvre une politique

Accomp  
de disci  
la ré  
sort  
leur  
pers  
qui se  
quelcor  
celle-ci

Pour  
forme  
de

Cette initiative, unique en France, émane du Conseil municipal de la Ville de Dijon. Cette antenne a pour ambition d'accompagner les personnes victimes de discriminations dans leur démarche de médiation ou leur démarche judiciaire. Une structure qui ambitionne de réunir tous les acteurs de la vie sociale, des associations aux syndicats patronaux.

use  
e  
ion

le  
s  
n  
s

ail

09 la  
tte  
e,  
oal.

# La ville met en œuvre une politique

Accomp  
de disci  
la ré  
sort  
leur  
pers  
qui se  
quelcor  
celle-ci

Pour  
forme  
de

Cett  
Fran  
mur  
Dijon  
amb  
les p  
disc  
dém  
ou le  
judic  
qui a  
tous  
soci  
aux

Ce dispositif de lutte  
contre les discriminations  
repose sur deux instances  
complémentaires, chargées  
de mettre en œuvre les  
politiques volontaristes  
initiées par la Ville de Dijon :  
Une commission extra-  
municipale de lutte contre  
les discriminations,  
et son antenne municipale  
et associative de proximité :  
L'AMACOD





I'AMACOD



L'AMACOD (Antenne Municipale et Associative de lutte COntre les Discriminations) est destinée à recevoir les personnes habitant ou travaillant sur Dijon s'estimant victimes de discrimination. Ce service est gratuit.

C'est une antenne de proximité,  
installée au centre-ville, facile  
d'accès et desservie par les  
bus et le tram.

L'AMACOD (A  
de lutte C  
destinée à r  
ou travaillan  
discrimin

C'est une antenne de proximité,  
installée au centre-ville, facile

Le premier contact avec l'AMACOD  
se fait via la plateforme téléphonique  
"Allo Mairie" et son numéro vert  
0 800 21 3000.

Un appel à ce numéro vert déclenche  
automatiquement une prise en  
charge. Elle se déroule de la façon  
suivante :

L'AMA  
de  
desti  
ou tra  
di

C'est une antenne  
installée au cent

1

Prise de rendez-  
vous à l'antenne  
AMACOD dans les  
48 heures

Le premier contact avec  
se fait via la plateforme  
"Allo Mairie" et son numéro  
0 800 21 3000.

Un appel à ce numéro vert déclenche  
automatiquement une prise en  
charge. Elle se déroule de la façon  
suivante :

L'AMA  
de  
desti  
ou tra  
di

C'est une antenne  
installée au centre

Le premier contact avec  
se fait via la plateforme  
"Allo Mairie" et son numéro  
0 800 21 3000.

Un appel à ce numéro va  
automatiquement une  
charge. Elle se déroule  
suivante :

1

Prise de rendez-  
vous à l'antenne  
AMACOD dans les  
48 heures

2

Accueil et écoute

L'AMA  
de  
desti  
ou tra  
di

L'AMA  
de  
desti  
ou tra  
di

C'est une antenne  
installée au cent

Le premier contact avec  
se fait via la plateforme  
"Allo Mairie" et son numéro  
0 800 21 3000.

Un appel à ce numéro va  
automatiquement une  
charge. Elle se déroule  
suivante :

1

Prise de rendez-  
vous à l'antenne  
AMACOD dans les  
48 heures

2

Accueil et écoute

3

Vérification  
du bien fondé  
de la  
discrimination

L'AMA  
de  
desti  
ou tra  
di

C'est une antenne  
installée au cent

Le premier contact avec  
se fait via la plateforme  
"Allo Mairie" et son numéro  
0 800 21 3000.

Un appel à ce numéro va  
automatiquement une  
charge. Elle se déroule  
suivante :

1

Prise de rendez-  
vous à l'antenne  
AMACOD dans les  
48 heures

2

Accueil et écoute

3

Vérification  
du bien fondé  
de la  
discrimination

4

Ouverture d'un  
dossier et  
accompagnement  
personnalisé

Après analyse du dossier, l'antenne prend le soin de solliciter l'avis d'un spécialiste en droit pour être en mesure de traiter avec justesse la demande.

S'il ne s'agit pas d'un cas avéré de discrimination, la personne est orientée vers des partenaires relais.

Si la discrimination est avérée, l'AMACOD ouvre un suivi individuel et personnalisé, avec l'aide d'associations, de médiateurs et d'avocats spécialisés.

Sur proposition de l'AMACOD, des solutions de médiation à l'amiable sont dans un premier temps proposées aux parties concernées. En cas d'échec de plusieurs tentatives, et sur accord du principal intéressé, l'AMACOD coordonne la mise en relation avec un avocat ou une association, en vue d'une procédure juridique, suivie jusqu'à son terme par l'antenne.

L'AMA  
de  
desti  
ou tra  
di

accompagnement  
personnalisé





Comment se manifeste une discrimination ?

Difficile à repérer...

La personne discriminée ne parle pas de ce qu'elle subit, elle ne se place pas généralement dans une position de victime.

Sur proposition de l'AMACOD, des solutions de médiation à l'amiable sont dans un premier temps proposées aux parties concernées. En cas d'échec de plusieurs tentatives, et sur accord du principal intéressé, l'AMACOD coordonne la mise en relation avec un avocat ou une association, en vue d'une procédure juridique, suivie jusqu'à son terme par l'antenne.

accompagnement  
personnalisé



...s analyse du dossier, l'antenne prend  
...n de solliciter l'avis d'un spécialiste en  
...ure de traiter avec

Comment se manifeste une discrimination ?

Difficile à repérer...

La personne discriminée ne parle pas de ce qu'elle subit, elle ne se place pas généralement dans une position de victime.

...s avéré de  
...onne est orientée  
...lais.  
...avérée, l'AMACOD

L'AMA  
de  
desti  
ou tra  
di

Sur proposition de l'  
de médiation à l'amia  
premier temps prop  
concernées. En cas  
tentatives, et sur acc  
intéressé, l'AMACOD  
relation avec un avo  
en vue d'une procéd  
jusqu'à son terme pa

Difficile à vivre... Les effets de la discrimination.

La discrimination porte atteinte à l'identité même de la personne qui l'a subie.

Être discriminé(e) peut entraîner un manque de confiance en soi, une frustration, un problème d'identification, de la violence, de l'agressivité, un repli sur soi, l'incompréhension, la remise en question permanente, le déni, l'humiliation, la honte, la souffrance, la banalisation, la revendication de son image, la somatisation, le conditionnement de génération en génération.



accompagnement  
personnalisé





La  
commission  
extra-  
municipale

Composée d'élus et de membres partenaires, riches de leurs expériences et de la connaissance de terrain et des dossiers, cette commission définit les grands axes des actions de la ville dans le champ de la lutte contre les discriminations, dans tous les domaines (emploi, logement, éducation, loisirs, culture).

Composée d'élus et de membres partenaires,

La commission  
extra-municipale  
est une instance  
d'étude, d'analyse,  
et de réflexions. Sa  
finalité est triple :

de la  
s dossiers,  
rands axes  
champ de la  
s, dans tous  
t, éducation,

Composée d'élus et de membres partenaires,

**La commission** de la  
extra-municipale des dossiers,

es Analyser les bilans de axes  
d' l'antenne AMACOD et de la  
et évaluer ses performances tous  
fir cation,

Composée d'élus et de membres partenaires,

**La commission** de la  
extra-municipale s dossiers,

es Analyser les bilans de axes  
d' l'antenne AMACOD et de la  
et éva s tous

**et** Animer une plateforme  
**fir** d'échange et d'information  
à double sens : informer  
ses membres des actions  
menées par l'AMACOD,  
mais aussi recueillir un  
ensemble de données  
issues des pratiques  
sociales, collectives,  
professionnelles, ayant  
un lien avec la réalité des  
discriminations



Composée d'élus et de membres partenaires,

## La commission

extra-municipale

est

d'

et

fir

Analyser les bilans de

l'antenne AMACOD et

éva

Animer une plateforme

d'é

à

se

m

m

er

is

sc

pr

ur

di

Émettre des propositions

concrètes d'actions

sur les discriminations

dans les domaines de

l'emploi, du logement, de

l'éducation, de l'accès

aux services publics, des

loisirs et de la culture.

Composée d'élus et de membres partenaires,

La commission

extra-municipale

est

d'

et

fir

de la

s dossiers,

axes

Ce sont les échanges et les analyses d'informations provenant du terrain, fournis par la diversité des membres de la commission et par l'AMACOD, qui définissent la politique de la Ville de Dijon en matière de lutte contre les discriminations.

Composée d'élus et de membres partenaires,

La commission de la  
extra-municipale des dossiers,

es Analyser les bilans de axes  
d' Ce sont les échanges et les is

et é La commission extra-municipale est à ce  
fir K jour composée de :

- dix élus issus du conseil municipal,
- trentaines d'associations dijonnaises en lien avec les discriminations,
- un juriste,
- six personnalités qualifiées.

Grâce à la diversité de sa composition, et au champ de compétences de chacun de ses membres, la commission est ainsi en mesure d'affiner ses modalités d'action au plus près des contingences et des besoins concrets de la population.

Composée d'élus et de membres partenaires,

## La commission

extra-municipale

es Analyser les bilans de

d'

et

fir

de la

s dossiers,

axes

a



Cont les échanges et les

is

La commission extra-municipale est à ce

La discrimination...

Comment en parler ?

Vous pouvez...

- Informer la personne pensant être victime de discriminations de l'existence de l'AMACOD.
- L'inciter à prendre contact avec nous en étant persuasif, tout en la rassurant.
- L'accompagner dans sa prise de rendez-vous et/ou lors du 1er entretien.

municipal,

is dijonnaises

inations,

ées.

la composition, et

au champ de compétences de chacun de

ses membres, la commission est ainsi en

mesure d'affiner ses modalités d'action

au plus près des contingences et des

besoins concrets de la population.

Composée d'élus et de membres partenaires,

# La commission de la extra-municipale des dossiers,

es Analyser les bilans de axes

d' Cont les échanges et les is

et La commission extra-municipale est à ce

fir municipal,



La discrimination...  
Comment en parler ?

Vous pouvez...

- Informer la victime de discrimination de l'AMACOD
- L'inciter à porter plainte étant persuadé
- L'accompagner vous et/ou l'organisme

Nous pouvons...

- Recevoir la personne.
- L'informer sur ses droits.
- L'orienter et l'accompagner dans ses démarches.
- Un plan de médiation peut être mis en place.



au ch  
ses m  
mesur  
au plus  
besoins secrets de la population.

Composée d'élus et de membres partenaires,

# La commission de la extra-municipale des dossiers,

es Analyser les bilans de axes

d' Cont les échanges et les is

et La commission extra-municipale est à ce

fir municipal,



La discrimination...  
Comment en parler ?

Vous pouvez...

- Informer la victime de discrimination de l'AMACOD
- L'inciter à porter plainte étant persuadé
- L'accompagner vous et/ou les

Nous pouvons...

- Recevoir la personne.
- L'informer sur ses droits.
- L'orienter et l'accompagner dans ses démarches.
- Un plan de médiation peut être mis en place.

Ensemble...  
Aidons les victimes à sortir de l'engrenage des discriminations en les accompagnant et en les soutenant.







**l'AMACOD**  
sensibilise et  
communique



L'AMACOD organise  
régulièrement sur le terrain,  
en collaboration avec le  
monde associatif, une série  
d'évènements ciblés autour  
d'actions de sensibilisation et  
de communication

L'AMACOD organise  
régulièrement sur le terrain,  
en collaboration avec le

mon  
d'év  
d'ac  
de c

et



L'AMACOD organise  
régulièrement sur le terrain,  
en collaboration avec le

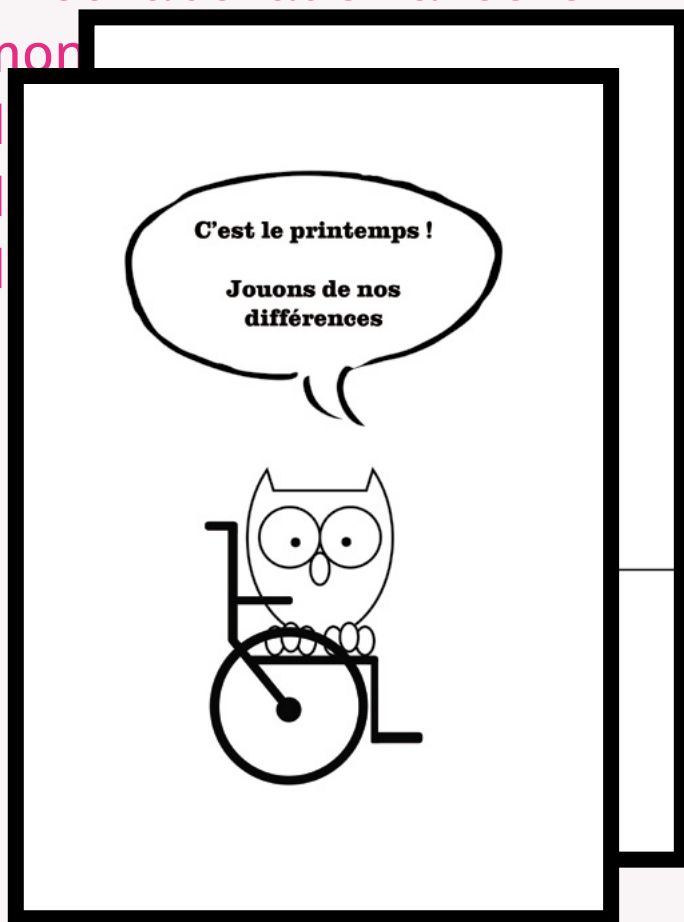
mon

d

d

d

et



L'AMACOD organise  
régulièrement sur le terrain,  
en collaboration avec le

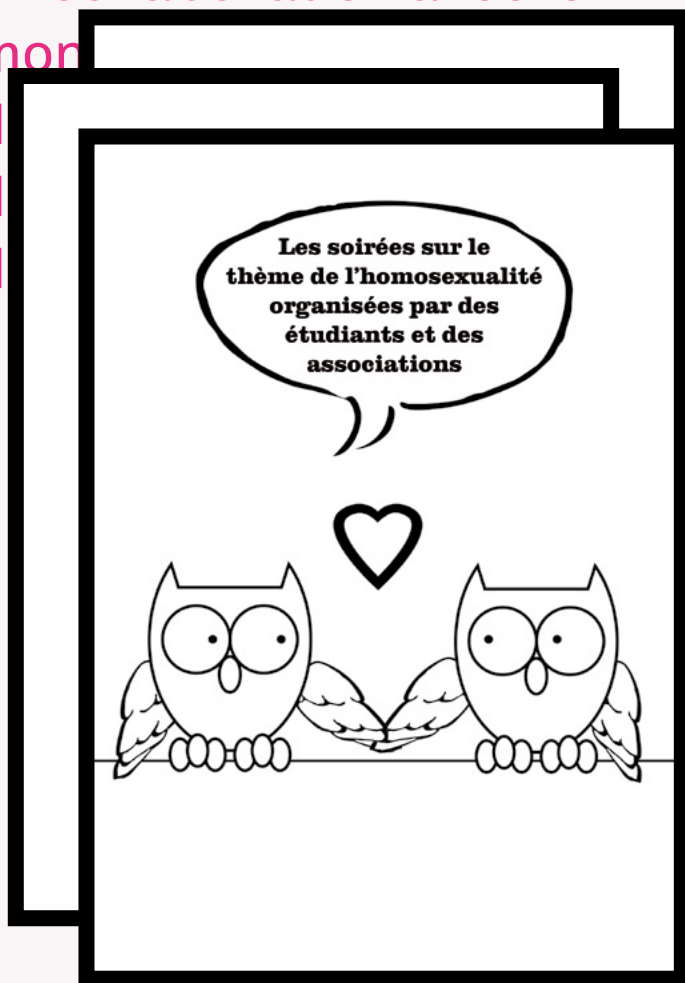
mon

d

d

d

et



L'AMACOD organise  
régulièrement sur le terrain,  
en colla

mon  
d  
d  
d



L'AMACOD organise  
régulièrement sur le terrain,  
en colla

mon  
d  
d  
d

La journée d'échange

**Charte contre  
l'homophobie et les  
discriminations  
dans le sport**







Conclusion



Dans la conjoncture actuelle, la commission extra-municipale et l'AMACOD se doivent de redoubler d'efforts pour proposer un service gratuit, efficace, de proximité, ainsi qu'une écoute humaine et attentive à leurs concitoyens dont les origines, le parcours, les choix ou les orientations sont trop souvent stigmatisées par une société en crise.

Dans le  
comm  
et l'AM  
redou  
propos  
efficac  
qu'une  
attenti  
dont le  
les cho  
trop so  
une so

L'égalité des droits pour  
tous est un combat et un  
engagement au quotidien  
porté par la commission  
extra-municipale,  
l'AMACOD et l'ensemble  
de leurs partenaires.





Conception graphique — Stéphane Deline  
© AMACOD 2013